

Madame Béatrice CHAILLET

**« SSIAD SOINS SERVICE »**

Association Loi 1901

12, Avenue Jean Moulin  
**24150 LALINDE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

A Mesdames et Messieurs les membres,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du SSIAD SOINS SERVICE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants exposés dans la note « *Faits caractéristiques de l'exercice* » de l'annexe des comptes annuels.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'Association constitue des amortissements sur les investissements qu'elle réalise selon les modalités décrites dans la note « Evaluation des amortissements » de l'annexe.

J'ai procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'Association, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

La note « Engagement en matière de pensions et retraites » de l'annexe mentionne l'évaluation des engagements de retraite.

Mes travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués.

### **Vérification du rapport d'activité et financier et des autres documents adressés aux membres de l'Association**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

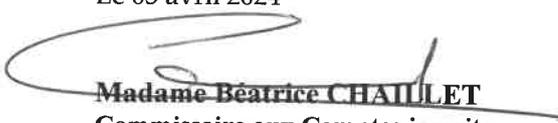
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Marsac-sur-l'Isle,  
Le 03 avril 2024

  
**Madame Béatrice CHAILLET**  
Commissaire aux Comptes inscrite  
auprès de la Cour d'appel de BORDEAUX

## BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>					
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 569	1 569			
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Immobilisations corporelles</b>					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques Matériel et outillage	110 675	95 793	14 882	13 575	1 308 9.63
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
<b>Immobilisations financières (1)</b>						
Participations et Créances rattachées	96		96	96		
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres	847		847	847		
<b>Total I</b>	<b>113 188</b>	<b>97 362</b>	<b>15 825</b>	<b>14 518</b>	<b>1 308 9.01</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>					
	<b>Créances (2)</b>					
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	140		140		140
	Créances reçues par legs ou donations					
	Autres	10 155		10 155	6 728	3 427 50.94
	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	181 159		181 159	162 064	19 095 11.78
	Charges constatées d'avance (2)	5 553		5 553	5 504	49 0.89
	<b>Total II</b>	<b>197 008</b>		<b>197 008</b>	<b>174 296</b>	<b>22 711 13.03</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>310 195</b>	<b>97 362</b>	<b>212 833</b>	<b>188 814</b>	<b>24 019 12.72</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	13 389	13 389		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	112 155	112 155			
Autres					
Report à nouveau	141 004	61 915	79 089	127.74	
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	27 265	79 089	106 354	134.47
	<b>Situation nette (sous total)</b>	11 806	15 460	27 265	176.36
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	11 530	5 500	6 030	109.63
	<b>Total I</b>	23 335	9 960	33 295	334.29
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	37 500	25 000	12 500	50.00
	<b>Total II</b>	37 500	25 000	12 500	50.00
PROVISIONS	Provisions pour risques	20 000		20 000	
	Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>	20 000		20 000	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 778	14 445	7 667	53.08
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	21 903	26 401	4 498	17.04
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	103 316	132 927	29 611	22.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instrument de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
	<b>Total IV</b>	131 997	173 774	41 776	24.04
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	212 833	188 814	24 019	12.72

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

131 997

167 479

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	140	120	20	16.67
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	960 897	844 056	116 841	13.84
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	12 500		12 500	
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 410		10 410	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
<b>Total I</b>	<b>958 947</b>	<b>844 176</b>	<b>114 771</b>	<b>13.60</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	161 523	155 103	6 420	4.14
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	34 325	38 137	3 812	9.99
Salaires et traitements	518 722	535 023	16 301	3.05
Charges sociales	183 115	184 837	1 722	0.93
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 813	10 941	2 128	19.45
Dotations aux provisions	20 000		20 000	
Report en fonds dédiés				
Autres charges	0		0	
<b>Total II</b>	<b>926 498</b>	<b>924 040</b>	<b>2 458</b>	<b>0.27</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>32 449</b>	<b>79 864</b>	<b>112 313</b>	<b>140.63</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	2 121	961	1 160	120.66
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>2 121</b>	<b>961</b>	<b>1 160</b>	<b>120.66</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	55	115	60-	52.52-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>	<b>55</b>	<b>115</b>	<b>60-</b>	<b>52.52-</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>2 067</b>	<b>846</b>	<b>1 220</b>	<b>144.21</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>34 515</b>	<b>79 018-</b>	<b>113 533</b>	<b>143.68</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		71	71-	100.00-
Sur opérations en capital	1 220		1 220	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 030		6 030	
<b>Total VI</b>	<b>7 250</b>	<b>71</b>	<b>7 179</b>	<b>N5</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>7 250-</b>	<b>71-</b>	<b>7 179-</b>	<b>N5</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>961 068</b>	<b>845 137</b>	<b>115 931</b>	<b>13.72</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>933 803</b>	<b>924 226</b>	<b>9 577</b>	<b>1.04</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>27 265</b>	<b>79 089-</b>	<b>106 354</b>	<b>134.47</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 212 832.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 958 946.94 Euros et dégageant un excédent de 27 265.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En 2023 est entrée en vigueur, la réforme du financement induisant une nouvelle tarification des soins à domicile dispensés par les SSIAD. Cette réforme a pour objectif d'adapter la tarification au profil des personnes accompagnées par la structure. A ce titre, le montant du forfait global de soins pour 2023 a augmenté de 88 226€ concernant les personnes âgées et de 3 615€ pour les personnes handicapées.

Depuis 2023, la CPAM facture des indus issus des prestations dans la liste des produits et prestations au motif que le forfait soin des SSIAD comprend déjà le financement. A ce titre, il a été provisionné en provision pour risque un montant de 20.000€ correspondant à ces facturations.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 569		
Installations générales agencements aménagements divers	1 440		
Matériel de transport	96 625		11 341
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 463		
<b>TOTAL</b>	<b>110 527</b>		<b>11 341</b>
Autres participations	96		
Prêts, autres immobilisations financières	847		
<b>TOTAL</b>	<b>943</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>113 040</b>		<b>11 341</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 569	1 569
Installations générales agencements aménagements divers			1 440	1 440
Matériel de transport		11 193	96 772	96 772
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 463	12 463
<b>TOTAL</b>		<b>11 193</b>	<b>110 675</b>	<b>110 675</b>
Autres participations			96	96
Prêts, autres immobilisations financières			847	847
<b>TOTAL</b>			<b>943</b>	<b>943</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>11 193</b>	<b>113 188</b>	<b>113 188</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 569			1 569
Installations générales agencements aménagements divers	1 440			1 440
Matériel de transport	83 335	8 528	9 973	81 890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 177	285	0	12 463
<b>TOTAL</b>	<b>96 953</b>	<b>8 813</b>	<b>9 973</b>	<b>95 793</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>98 522</b>	<b>8 813</b>	<b>9 973</b>	<b>97 362</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements		Amortissements dérogatoires	
	linéaires	dégressifs	Dotations	Reprises
Matériel de transport	8 528			
Matériel de bureau informatique mobilier	285			
<b>TOTAL</b>	<b>8 813</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 813</b>			

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	847		847
Autres créances clients	140	140	
Personnel et comptes rattachés	900	900	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 268	7 268	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	987	987	
Charges constatées d'avance	5 553	5 553	
<b>TOTAL</b>	<b>15 695</b>	<b>14 848</b>	<b>847</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 778	5 807	971	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 903	21 903		
Personnel et comptes rattachés	51 738	51 738		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 929	46 929		
Autres impôts taxes et assimilés	4 649	4 649		
<b>TOTAL</b>	<b>131 997</b>	<b>131 026</b>	<b>971</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	53 780			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 448			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LICENCE	586	100.00
LOGICIELS	983	100.00

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique & bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	140
Autres créances	7 268
Total	7 408

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 177
Dettes fiscales et sociales	73 315
Total	83 492

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 553
Total	5 553

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	4 798
55 à 59 ans	6 à 10 ans	4 364
45 à 54 ans	11 à 20 ans	15 413
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 370
moins de 35 ans	plus de 30 ans	4 587
Engagement total		32 532

#### Hypothèses de calculs retenues

- convention collective : hospitalisation privée à but non lucratif FEHAP
- augmentation annuelle des salaires : 1%
- départ à la retraite à 64 ans à l'initiative du salarié
- taux de rotation : 1%
- taux de cotisations patronales : 40%
- méthode de calcul : retrospective prorata temporis
- table de mortalité : TV 88/90
- taux d'actualisation : 3.17% (inflation comprise)